



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Réorganisation au sein de l'Administration communale

Jeunesse et Intégration passent à la Culture

A la faveur d'une analyse des missions et prestations fournies par l'Administration communale, le Conseil communal a décidé de procéder en ce début de législature à une réorganisation interne qui touche la culture, le tourisme et les sports ainsi que le dicastère de la jeunesse, de l'intégration, de la santé et des affaires sociales et la Chancellerie.

Dès le 1er janvier, le conseiller communal Thomas Facchinetti dirigera un nouveau service baptisé « culture et intégration » qui s'occupera de la gestion des infrastructures culturelles de la ville, de l'animation socio-culturelle, de l'intégration, des actions en faveur de la jeunesse et des contacts avec les communautés religieuses. Par ce transfert d'un service du dicastère jeunesse, intégration, santé et affaires sociales au dicastère de la culture, du tourisme et des sports, le Conseil communal entend profiter de synergies évidentes entre ces différents domaines.

Le délégué culturel, employé jusqu'ici à mi-temps, devient chef du service administratif général et consacra désormais l'essentiel de son temps au traitement des demandes de subventions culturelles et aux relations avec les acteurs culturels ainsi qu'à des tâches transversales propres à un secrétariat général. La fonction de chargé de communication du Conseil communal sera mise au concours tout prochainement.

Le Conseil communal entend également développer la dimension touristique du dicastère de la culture, du tourisme et des sports en lui consacrant un poste à mi-temps. La personne qui sera engagée pour ce faire sera responsable de valoriser l'offre culturelle et sportive de Neuchâtel et contribuera à redynamiser le centre-ville.

Le dicastère de la conseillère communale Christine Gaillard comprend dorénavant la section santé et affaires sociales ainsi que deux unités : celle de l'accueil de l'enfance, qui gère les structures para et pré-scolaires, et une unité remplissant des tâches transversales, qui assumera la gestion financière, administrative et opérationnelle des domaines de l'enfance et des écoles. Par ailleurs, un attaché pour le suivi scolaire sera engagé à mi-temps pour seconder directement la conseillère communale et accompagner les réformes des différentes écoles.

Neuchâtel, le 20 septembre 2012 Direction de la culture, du tourisme et des sports
Direction de la jeunesse et de l'intégration

Renseignements complémentaires: Thomas Facchinetti, directeur de la culture, tél. 032 717 75 02,
courriel : thomas.facchinetti@ne.ch

Christine Gaillard, directrice de jeunesse et intégration
tél. 032 717 74 02, courriel : christine.gaillard@ne.ch